

# LE NOUVEAU MANAGEMENT PUBLIC DANS L'ÉDUCATION NATIONALE : LE COMPRENDRE POUR LE COMBATTRE

**Stage de formation  
syndicale**

jeudi 5 novembre  
9h - 17h  
Lycée Dautry, Limoges

**inscriptions : [s3lim@snés.edu](mailto:s3lim@snés.edu)**

**ouvert à tous**

**Autorisation d'absence (de droit) à déposer  
impérativement avant le 5 octobre** au  
secrétariat de l'établissement  
(modèle sur [www.limoges.snés.edu](http://www.limoges.snés.edu))

Repas et frais de déplacements pris en charge par le  
SNES-FSU pour les syndiqués.



*Nous constatons tous la multiplication de conflits dans les établissements entre « la direction » et « les personnels ». Les raisons de ces conflits tiennent-elles toujours à la personnalité des « chefs » ou sont elles aussi à rechercher ailleurs ? Les profonds changements introduits dans le recrutement et la formation des nouveaux chefs d'établissement, le « pilotage » des établissements par indicateurs, découlant de la mise en place du Nouveau Management Public (NMP) à tous les niveaux de l'administration et de l'encadrement de l'Éducation nationale doivent aussi être interrogés.*

*En étant informés des nouvelles méthodes de pilotage de leur établissement « les personnels » seront plus à même de comprendre « les chefs » et ainsi de trouver les moyens d'agir pour permettre le fonctionnement des structures démocratiques de l'établissement et y rétablir un climat de travail plus serein.*

*Venez nombreux.*

## **Programme du stage**

**matin : Evelyne Bechtold-Rognon**  
(institut de recherche de la FSU)

Le nouveau management public :  
- où, comment et quand a-t-il commencé ? ;  
- comment s'est-il installé dans la Fonction Publique française ? ;  
- ses grands principes ;  
- comment le reconnaître et y faire face ?

**après-midi : Eric Mansecal**  
(SG adjoint du Snupden-FSU)

Le nouveau management public en EPLE :  
- comprendre le mode de fonctionnement managérial actuel des personnels de direction (recrutement et formation des chefs d'établissement) ;  
- comment le NMP explique la multiplication des tensions et des conflits dans les établissements ? ;  
- quelle utilisation des structures démocratiques dans les établissements pour faire face au NMP ?